

Lausanne, août 2022

A toutes celles et ceux
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

Grâce à votre générosité, la plus belle flotte Belle Epoque du monde continue de nous émerveiller !

Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis deux décennies, notre association récolte sans relâche des fonds en faveur de la rénovation et du maintien en service de la flotte Belle Epoque de la CGN. C'est grâce à des personnes telles que vous que nous contribuons de manière déterminante à préserver ce patrimoine unique au monde.

Merci de nous accorder votre précieux soutien en faveur de la flotte Belle Epoque du Léman.

Parmi les huit bateaux de la flotte historique de la CGN, sept sont actuellement en état de naviguer : *La Suisse*, le *Rhône*, le *Montreux*, le *Savoie*, le *Vevey* et l'*Italie* ont été entièrement rénovés. Le *Simplon* a quant à lui bénéficié de trois restaurations partielles, mais reste en attente d'une dernière rénovation lourde. Aujourd'hui, seul l'*Helvétie* est arrêté. Retiré de la navigation en 2002, il nécessite une restauration complète avant sa remise en service. Notre association s'est engagée à financer les avant-projets de rénovations tant de l'*Helvétie* que du *Simplon*, et nous sommes confiants que les travaux vont démarrer d'ici quelques années, probablement à partir de 2025-2026.



© Jacques Straesslé

Chaque année, les bateaux Belle Epoque CGN en navigation se réunissent lors de la traditionnelle Parade navale.



© Mario Trotta

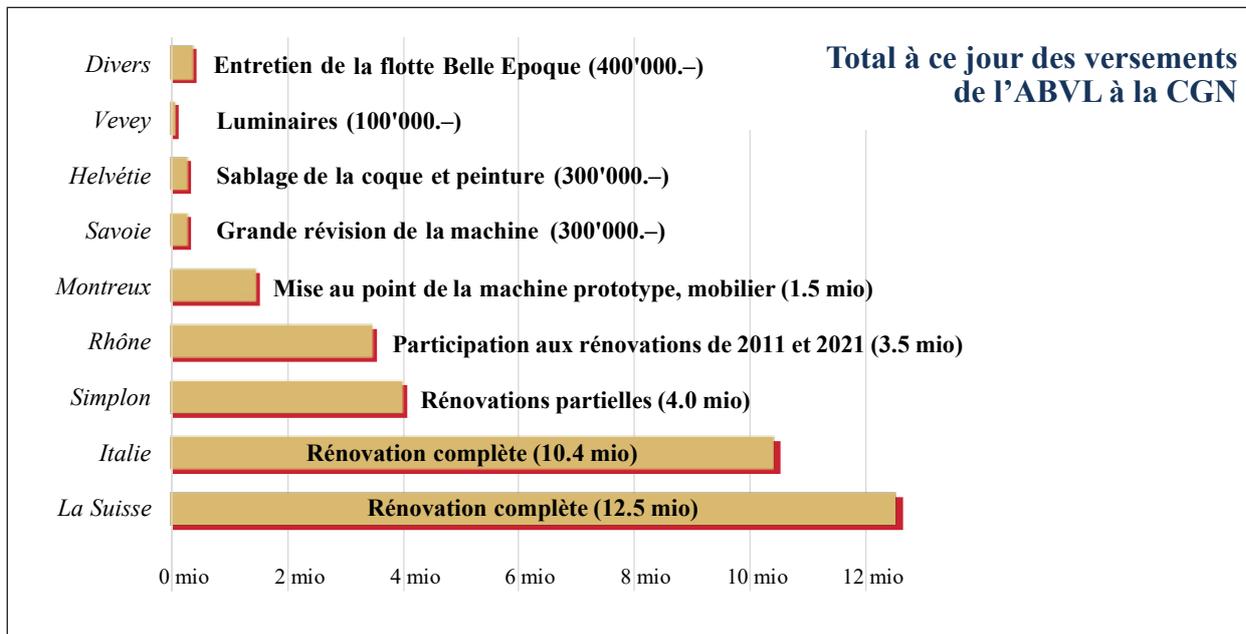
Le bateau *Helvétie* est à l'arrêt depuis 2002. Privé de son permis de navigation, il est en attente d'une restauration complète.

En 20 ans, l'ABVL a versé 33 millions de francs à la CGN (voir au verso le détail des dons affectés à chaque bateau), auxquels s'ajoute un fonds en constitution pour les futures rénovations du *Simplon* et de l'*Helvétie*. Que de chemin parcouru ! Cela nous encourage à poursuivre notre action : comptant sur votre soutien, nous nous sommes fixé comme objectif de contribuer au retour en navigation, à l'horizon 2030, des huit bateaux Belle Epoque de la CGN entièrement restaurés.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous avons besoin de vous. D'avance merci de votre générosité.

./.

Comme on le constate à la lecture du graphique ci-dessous, au cours des 20 dernières années, l'ABVL a participé de manière prépondérante aux rénovations complètes de *La Suisse* et de l'*Italie*, ainsi que de manière significative à celles du *Simplon* et du *Rhône*. Elle a également aidé la CGN à réaliser des projets de moindre envergure certes, mais tout aussi importants : mise au point de la nouvelle machine à vapeur prototype du *Montreux*, grande révision de la machine d'origine du *Savoie*, mesures de préservation de l'*Helvétie*, luminaires du *Vevey*, ainsi que divers travaux indispensables d'entretien.



Un projet ponctuel se dessine actuellement pour le Savoie, rénové il y a 16 ans. Provisoirement retiré de l'horaire d'été, il sera engagé de manière limitée cet automne (voir dépliant ci-joint et www.cgn.ch, rubrique «info trafic»). Il est prévu de changer les arbres de roues d'origine, comme cela a déjà été fait sur d'autres bateaux Belle Epoque, de refaire les ponts en mauvais état, ainsi que de remplacer la cheminée, qui est corrodée. De plus, si le financement le permet, la CGN en profitera pour améliorer certains éléments patrimoniaux qui n'avaient pu être réalisés lors de la rénovation de 2004-2006, faute de moyens.



© Jacques Straesslé

Voilà pourquoi votre soutien est essentiel : en attendant le lancement des rénovations lourdes de l'*Helvétie* et du *Simplon* d'ici quelques années, nous continuons d'avoir besoin de vous pour donner à la CGN les moyens d'effectuer les travaux d'améliorations patrimoniales et techniques indispensables au maintien en service de sa flotte Belle Epoque.

Avec nos vifs remerciements pour votre soutien, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Maurice Decoppet
Président

Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.- à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.-, veuillez nous consulter. Et n'oubliez pas : les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.-. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.